Partie pratique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE

Le moine mécanicien, par L. VEUILLOT.

(Livre de lecture, page 122.)

EXERCICES PRÉLIMINAIRES

Le maître : Y en a-t-il parmi vous qui aient visité la *Part-Dieu ?* — Voici ce monastère sur la carte, au pied du Moléson. Le maître donnera ensuite une courte notice sur ce couvent. Il fut fondé en 1387 par Guillemette de Grandson, comtesse de Gruyères ; regardant un jour ses joyaux, ses parures, et songeant au passé, elle se dit : J'ai assez prodigué mes biens au diable ; il est temps d'en faire la part du bon Dieu, de là le nom de *Part Dieu*, qui fut habité par les enfants de saint Bruno (Chartreux). Supprimée et spoliée par le gouvernement de 1848, cette maison est aujourd'hui la propriété d'un étranger.

I. LECTURE ET COMPTE RENDU

Le maître lit lentement, en accentuant les passages et les mots essentiels.

Vient ensuite le tour des élèves. L'instituteur les habituera à lire à haute voix, portera son attention sur les intonations fausses, sur le ton chantant ou pleurnicheur à la fin des phrases, sur le nasillement, et poursuivra sans trêve ni merci ceux qui n'apportent pas de bonne volonté pour se corriger de certains défauts de prononciation qui sentent le terroir et contre lesquels le maître lui-même aura peut-être à se mettre en garde.

Le compte rendu se fera au moyen de questions plus ou moins nombreuses, suivant qu'on s'adressera aux élèves du cours moyen ou du cours supérieur.

On pourra leur demander par exemple :

— Quelles particularités vous frappent dans le personnage qui fait l'objet de ce récit ?

— Enumerez, en employant des substantifs, les moyens que le Père prend, jusqu'à sa mort, pour être éveillé à l'heure fixée par la Règle du couvent ?

Le maître écrira ensuite au tableau ces mots qui feront l'objet d'une conservation : *horloge, sonnerie, merle, coq, tambour, serpent, planche, corde.*

II. GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

1. A l'aide de ce morceau, il sera aisé d'étudier la classification des verbes. — Je transcris au tableau noir :

a Il avait fabriqué une horloge parfaite.
b Une lourde planche est disposée au-dessus du lit.
c) La planche tombe.
d) Oh ! s'écria-t-il, je m'éveille enfin.
e) Il fallait reprendre le dessus.

— Indiquez-moi les différents compléments qui accompagnent ces verbes ?

— De là, combien de classes de verbes ? (Ceux qui ont un complément direct et ceux qui n'en ont jamais, c'est-à-dire les verbes transitifs et les verbes intransitifs.)

— Que remarquez-vous dans les deux exemples suivants :

Le *Père* avait fabriqué une *horloge* parfaite.
Une *horloge* parfaite avait été fabriquée par le *Père*.

— Est-ce que je puis faire la même transformation dans l'exemple : La planche tombe sur les pieds du Père ?

— Non.

— Pourquoi ? (Parce que le verbe *tombe* n'a pas de complément direct. D'où je conclus qu'il n'y a que les verbes transitifs ou actifs qui puissent avoir un passif.)

— Qu'observez-vous sur la conjugaison des verbes passifs ? (Ce n'est autre chose que la conjugaison du verbe être accompagné du participe passé d'un verbe transitif.)

— Examinez cette phrase : Ah ! s'écria-t-il, je m'éveille enfin. (Faire remarquer que les verbes pronominaux qui peuvent être accidentellement, essentiellement pronominaux ne sont que des formes des verbes transitifs et des verbes intransitifs.)

— Analysez : Il fallait reprendre le dessus. (Rendre l'élève attentif à ce fait que, dans les verbes impersonnels, ce qui semble être le complément direct est le sujet réel, les verbes impersonnels étant intransitifs de leur nature.

— Conjuguer à tous les temps de l'indicatif aux trois personnes du singulier et du pluriel :

J'éveille mon frère. (Verbe actif.)
Tu es éveillé par ton frère. (Verbe passif.)
Paul s'éveille. (Verbe pronominal.)

— Faire distinguer : *Je suis éveillé* de *je suis tombé, j'étais venu* de *j'étais reconnu,* etc., etc.

2° La conjugaison des verbes dans leurs temps composés fournira aussi l'occasion d'étudier le participe passé. Ainsi, le maître pourra déduire les principales règles des exemples suivants :

a) Une planche *disposée* au-dessus du lit.
b) Une planche est *disposée* au-dessus du lit.
c) Le Père *avait disposé* une planche au-dessus de son lit.
d) La planche que le Père *avait disposée* lui tombait sur les pieds à l'heure dite.
e) Paul et Louis se *sont éveillés* et se *sont parlé*.
f) Le serpent et le merle que le Père *a entendus* siffler.....
g) Les moyens de se réveiller que le Père *a su* prendre.....

3° Attirer l'attention des élèves sur l'orthographe de certains

mots, tels que : cadran, réflexion, tintamarre supplémentaire, etc.

Dictée préparée de ce texte.

4° Analyse. Enoncer les propositions absolues, puis les principales, c'est-à-dire celles qui en ont d'autres sous leur dépendance.

Faire énoncer ou copier toutes les propositions commençant par les pronoms relatifs *qui* ou *que* en indiquant le mot que ces propositions déterminent ou expliquent.

Même exercice pour les propositions s'annonçant par une conjonction ou une locution conjonctive de subordination, en indiquant le verbe dont ces propositions sont le complément, etc.

Suivront les exercices de style et de rédaction.. L.

ANNUAIRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Un de nos collaborateurs, M. E. V., qui a analysé, à l'intention de nos lecteurs, les premiers articles du *Bulletin*, nous adresse la suite de son intéressant travail. Il a pour objet d'abord une étude sur l'enseignement de la musique par M. Dupaigne.

Dans un premier article paru dans l'*Annuaire* de 1888, M. Dupaigne établit ce qu'il faut entendre en musique, par degré primaire : la méthode simple et courte, facile à retenir par cœur ; cherchant à produire l'émotion sans viser à la virtuosité ; pouvant donner à tous le plaisir de chanter en chœur, à l'unisson, ou avec des parties faciles.

Il indique aujourd'hui quelle doit être la partie technique de l'enseignement, des écoles élémentaires publiques, pour répondre aux programmes (français).

L'auteur distingue en musique, la *science* des combinaisons et des sons, et l'*art* de charmer et d'émouvoir par ces combinaisons. La science est le moyen ; l'art, le but. Dans quelle modeste part doit-on allier la science à l'art des sons dans l'enseignement primaire ? Il faut évidemment ne prendre des connaissances techniques que ce qui est nécessaire pour le but à atteindre, pour l'usage restreint mais artistique qu'en doivent faire les *masses populaires*. Et quel est cet usage ? Le chant, sans complication d'instrument, la simple mélodie ; la chanson de l'ouvrier, du laboureur, du soldat en route, de la famille ; en un mot, le chant populaire.

La masse n'a pas à s'occuper de la musique instrumentale, qui ne peut être que l'apanage de l'élite ; son enseignement dépasse le niveau primaire et demande le concours de professeurs spécialistes, d'artistes. L'enseignement du premier degré est collectif et simultané comme tout le reste de l'enseignement primaire ; il ne mène qu'au chant d'ensemble, qu'au chant choral, que le chœur soit ou non à l'unisson.

Le bon goût doit présider à la direction de l'éducation musicale sans quoi la musique ne sera que « le plus cher et le plus désagréable de tous les bruits ».

Si modeste que soit le niveau où nous nous arrêterons, il faut qu'il nous soit possible d'*entendre* et de *parler*, de *lire* et d'*écrire* notre langue musicale.